

Repas de Noël 2024



Le 14 décembre, la municipalité invitait ses Anciens au repas de Noël. Une trentaine de personnes s'étaient réunies à l'hôtel du Commerce à Joncy. Chacun a pu apprécier une cuisine savoureuse. L'accueil des convives par les propriétaires des lieux a été particulièrement sympathique. Les tables étaient toutes décorées par divers objets fabriqués sur le thème de Noël. Un grand merci à Dominique et Mireille pour leurs créations et tout le travail accompli. Chacun a pu échanger avec ses voisins, et une ambiance chaleureuse s'est dégagée pendant tout le repas. Des rires fusaient çà et là... Il faut dire qu'à Sigy, on sait ce que veut dire le mot convivialité ! D'ailleurs,

cette capacité à favoriser les échanges se cultive et se transmet de génération en génération !



C'est encore Noël dans ce bulletin d'hiver avec de nouvelles réalisations offertes par Catherine, dont les photographies ornent les murs de la salle Roger Bordes.

- ◆ Nous avons toujours beaucoup d'attente en ce qui concerne l'avancement des **différents chantiers en cours**.
Heureusement, le toit de l'**église** a été rénové ainsi que son clocheton. Le dégât des eaux constaté récemment dans la sacristie a été réparé.
Nous attendons des devis pour la réparation du pignon de la **salle communale**. En effet, tout le crépi de la façade est gonflé et s'écaille dangereusement... Des devis ont été demandés également pour des travaux de pose de tuyaux d'évacuation d'eau pluviale au chemin de la Brosse. Nous n'avons toujours pas obtenu la réfection de la paire de volets de la salle. Ils sont en commande depuis de longs mois, mais l'entreprise retarde encore son exécution !
Les deux offres de marché lancées pour les travaux du **logement communal** ont été attribuées à l'entreprise FERRERO pour la charpente-couverture-zinguerie et à la menuiserie CLEMENT pour la menuiserie-plâtrerie-peinture. Ces deux chantiers devraient commencer en mai-juin 2025...
- ◆ En principe, aucun travail de **voirie** n'est envisagé en 2025 sauf urgence. Par contre, si le transformateur de Hautecour est déplacé pour équilibrer le voltage, avec obligation d'enfouir les lignes, cela amènera de nouveaux travaux.
- ◆ Le Sydesl a enfin changé le poteau d'**éclairage public** à l'entrée de la route de Hautecour. Pour un simple redressement de poteau au départ, il nous aura fallu attendre de longs mois avant de, finalement, le voir remplacer. Par la même occasion, un poteau d'éclairage public a été installé près du nouveau parking pour la sécurité des collégiens qui prennent le bus.
- ◆ En 2024, nous n'aurons eu qu'un **affouagiste**. D'ici quelques années, si personne ne se présente, nos bois communaux ressembleront à du taillis infranchissable...
- ◆ Au cours du **dernier conseil municipal**, il a été décidé d'autoriser le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du prochain budget, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, donc à signer tout acte juridique, administratif et financier relatif à cette décision. En un mot, il s'agit simplement d'opérer un jeu d'écritures qui lui permette de continuer à régler les factures.

- ◆ Le Centre de Gestion 71 propose aux collectivités d'adhérer à des contrats collectifs concernant la **couverture des risques prévoyance (maintien de salaire) et santé (mutuelle) des agents**. Après délibération, le conseil municipal a décidé :
 - d'adhérer au contrat collectif pour la couverture du risque prévoyance, de souscrire à la garantie de base obligatoire à hauteur de 95% du revenu net des agents et de participer financièrement à la cotisation des agents à hauteur de 50% de leur cotisation mensuelle,
 - d'adhérer au contrat collectif pour la couverture du risque santé et de participer financièrement à la cotisation des agents à hauteur de 15€ (minimum obligatoire).

- ◆ Après présentation du rapport 2023 sur l'**assainissement collectif** de la commune, le Conseil a adopté le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'année 2023 et a pris une délibération à transmettre aux services préfectoraux.

- ◆ Le Conseil a fait de même après présentation et lecture par le 2^e adjoint du rapport portant sur la qualité et le prix du service d'**eau potable** 2023. Une nouvelle délibération a été prise pour approuver ce rapport.

- ◆ Le 23 novembre, la **commission cimetière** s'est réunie pour établir un premier constat d'abandon d'une quinzaine de tombes. Dans une année supplémentaire, sans réactions des concessionnaires ni travaux sur certains monuments, la procédure se poursuivra pour permettre à la commune de reprendre possession de ces concessions. Nous avons aussi demandé des devis pour l'installation d'un columbarium, car nous ne possédons plus de caves-urnes.



En bref (suite)...

- ◆ Le conseil municipal a été sollicité par la communauté de communes du Clunisois pour équiper l'ensemble des communes d'un même **outil de communication appelé « Panneau Pocket »**. Cet abonnement est pris en charge par la CCC et donc la commune dispose gratuitement de cet espace de communication. Pour ce faire, dès réception des informations retournées par la commune, la CCC créera notre espace d'application. Nous recevrons alors des flyers et affiches pour prévenir les habitants et télécharger l'application Panneau Pocket sur le téléphone portable. L'objectif est de pouvoir contacter un maximum de personnes en un minimum de temps. Ceci semble intéressant pour prévenir d'un danger météo ou d'une catastrophe, d'une déviation sur la commune, de travaux en cours... Dès réception des outils de communication, nous vous réunirons pour en parler ensemble.



- ◆ Nous avons eu aussi des interrogations sur la **disparition éventuelle du « permis de conduire rose »**. Renseignements pris, la carte rose actuelle reste valable jusqu'au 19 janvier 2033, donc pas d'inquiétude ! Si la photo apposée sur votre permis n'est pas récente, il n'est pas nécessaire de la changer. De même, c'est bien le nom de naissance qui figure sur le permis. Il n'est donc pas nécessaire de signaler le nom d'usage en cas de mariage par exemple.
- ◆ En cas de **verglas**, du sel de déneigement est disponible en mairie pour traiter les espaces à risque (escalier, cour, rue pentue) chez soi et, pourquoi pas, autour de chez soi où vivent des personnes fragilisées par un temps de gel.

Infos SIRTOM
en complément de
l'**Ecosirtom** n°28 de
janvier 2025 distribué
dans nos BAL



C'est officiel, en 2025, la fréquence des tournées de collecte des ordures ménagères par le Sirtom diminuera. L'occasion de nous rappeler les missions de ce service public, et de nous interroger sur ce que nous jetons, trions et compostons ?

Les grandes missions du Sirtom

- 1) Gérer les déchets ménagers et assimilés (collecte, transfert, traitement).
- 2) Mettre en place une politique de tri et de réduction des déchets.
- 3) Proposer des solutions pour favoriser, sur le territoire Clunisois et StCyr-Mère Boitier, une économie circulaire dans le cadre du projet « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage ».

Exemple, les 5R : R comme refuser ce dont on n'a pas besoin, réduire l'achat d'objets neufs, réutiliser les objets (2^e main), recycler en dernier recours, redonner à la terre.

Que met-on dans la poubelle jaune ?

La poubelle jaune n'accepte que des emballages hors verre, vidés et non-imbriqués. Donc une seule question à se poser avant d'y mettre quelque chose : « Est-ce un emballage ? »

Biodéchets (déchets verts et de l'alimentation)

Les biodéchets étant des éléments humides, les incinérer coûte très cher ; c'est pourquoi nous devons les trier et ne plus les jeter dans la poubelle noire. Oui mais la viande, les os, les agrumes : ça se composte aussi ? Oui, en toutes petites quantités.

Les cinq déchèteries du Sirtom vallée de la Grosne sont en horaires d'hiver.

Depuis le 1^{er} janvier, la déchèterie de Salornay est ouverte le jeudi de 13h30 à 17h.

Les points d'apport volontaires à verre et à papier de Hautecour et du Gué Gallet

Autour des conteneurs poussent de drôles de fleurs, couvercles, capsules... qui devraient être jetés en poubelle jaune. Ces lieux ne sont pas des décharges mais un bien commun du village qu'il nous appartient de préserver.

**DES QUESTIONS SUR LE TRI DES DÉCHETS ? RENSEIGNEZ-VOUS EN MAIRIE
OU SUR LE SITE INTERNET WWW.SIRTOMGROSNE.FR**

Le Clic, vous connaissez ?

Le Clic (Centre Local d'Information et de Coordination) du Clunisois est une association à but non lucratif composée d'une coordinatrice, Coralie Courtois, et d'une assistante administrative, Virginie Quintela. C'est aussi un guichet unique et gratuit pour les familles et les professionnels.

L'association offre un accueil de proximité, conseille, informe et oriente les personnes âgées et leur entourage, ainsi que les professionnels de la gérontologie et du maintien à domicile. Elle centralise toutes les informations susceptibles d'intéresser les particuliers concernés et les professionnels des secteurs sanitaires et sociaux.

Trois missions lui ont été assignées :

- l'information,
- l'évaluation des besoins à domicile,
- la coordination des professionnels.

Également MLA (maison locale de l'autonomie), le Clic intervient auprès du public en situation de handicap qu'il informe et aide à compléter les dossiers.

Pourquoi le solliciter ?

Vous avez plus de 60 ans et aimeriez savoir s'il existe des aides humaines, techniques ou financières afin de permettre un maintien à domicile satisfaisant.

Ne pouvant plus vous déplacer,

vous souhaitez des renseignements sur les dispositifs d'aide à domicile, d'aide au transport, monter un dossier de carte de stationnement ou avoir connaissance des subventions existantes pour adapter votre logement.

Vous aimeriez briser l'isolement de votre parente âgée qui vit seule loin de chez vous : le CLIC organise des actions collectives gratuites (yoga sur chaise, activité physique adaptée...) ou peut vous orienter vers ses partenaires.

Vous êtes une personne en situation de handicap, quel que soit votre âge, et avez besoin d'informations ou d'aides dans vos démarches.

Vous êtes l'aidant de votre parent, de votre conjoint, et vous avez besoin de répit et d'information pour l'avenir.

Vous avez besoin de renseignements, d'une prise en charge mais ne savez pas où vous diriger. Que ce soit pour des questions de transport, de soin, d'habitat, de loisir, d'accompagnement, de prestation financière, de service, d'aide administrative, d'hébergement, de maintien à domicile : le Clic vous aide.

Comment ?

Contactez-le par courrier, mail, ou téléphone (**cf. p 23**) pour obtenir les

premières infos ou convenir d'un RDV. Le Clic se déplace généralement à domicile. Il peut recevoir dans ses locaux sur RDV.

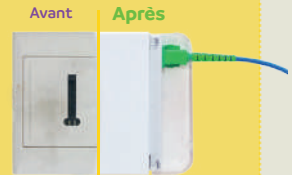


Au revoir l'ADSL, bonjour la fibre !

D'ici 2030, le réseau cuivre historique téléphonie fixe et ADSL aura disparu, remplacé par le réseau fibre optique (construit par le Département). Il faudra alors choisir un opérateur et, selon les besoins, définir son abonnement fibre : téléphone fixe/portable, TV, Internet ?

Vous souhaitez vous raccorder à la fibre ?

- Contactez votre opérateur téléphonique si vous n'avez pas de service Internet, ou allez sur le site www.bfcfibre.fr afin de tester votre éligibilité à la fibre.
- Contactez un opérateur de votre choix (cf. ci-dessous) pour souscrire l'abonnement qui vous convient à la fibre. Un rendez-vous vous sera proposé pour installer une prise terminale optique (PTO) dans votre logement afin de le raccorder au réseau fibre.



Les principaux opérateurs présents sur le réseau sont Bouygues (3106), Free (1044), Orange (3900) et SFR (102°).

Pensez à vérifier auprès de votre fournisseur la compatibilité de vos équipements d'alarme et/ou de téléassistance avec la fibre.

État-Civil

Ce semestre, encore des changements dans notre population !

Il y a eu, à Hautecour, les départs de **M. et Mme Dubois** qui se retirent près de leur fille, puis de **Françoise Crétu** qui a rejoint sa maison de Cluny.

Nous souhaitons la bienvenue à **Philippe Scek**, en location à Hautecour à la place de Marie Verna.

Nous accueillons trois nouveaux couples, en résidence secondaire :

M. et Mme Caussarieu, Alexandre et Blandine, qui viennent de l'Oise et ont acheté la propriété des Jolites, sur la D980.

M. Jérémie Bréaud et sa compagne, qui viennent de Bron et vont s'installer dans l'ancienne propriété de Babette Monnier.

M. Hugo Napier et sa compagne Monica Evans, qui vivent à Majorque et ont acheté la maison « sous le vieux château », anciennement Echborn.

Nous souhaitons une bonne adaptation à tous ces nouveaux habitants et pouvons les assurer de notre bienveillance pour les intégrer parmi nous.